



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 3 Juillet 2018
CO 093 DE

Page 1/3

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, Christine CHATEAU, Anne DE ZAN, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Laetitia DOS SANTOS, Jean-Baptiste MERILLOT, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Odile SIMON, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 65
Votants : 77

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET, Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN à Bernard AMIENS, Cyril ACCARD GUILLOIS à Jean-Jacques COURT, Florent GAILLARD à Jean-Luc LETONDOR, Denis MOREL à Thierry GUINCHARD, Valérie PAQUIEZ à Pierre GUINCHARD, Jacques FAIVRE à Guy DAVID, Hubert MOTTET à Jean-Marie BAILLY, Christian JAQUIER à Alain MURCIER, Claudine ROUEFF à Martine VUILLEMIN, Clément FORET à Odile SIMON soit 12 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, soit 1 voix délibérative à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Antoine MARCELIN, Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Étaient Excusés : Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Bernard BRUNEL, Frédéric LAMBERT, Roger GROS, Raphaël GAGNEUR, Anne CHARLET.

Étaient absents : Rémy VIENNET, André PROST, Gérard BOUDIER, Pascal DROGREY, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, Jean-Jacques DE VETTOR, Bernard LAUBIER, Yann PINGUAND, Gérard MATHIEU, Laurent MENETRIER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian COLIN.

Convocation faite le : 25 juin 2018

Objet : Plan global pluriannuel d'intervention sur la randonnée avec le Département.

CONTEXTE

Le Département du Jura, en partenariat avec les communautés de communes et autres acteurs locaux, conduit une politique volontariste de développement maîtrisé des sports de nature qui constituent un vecteur majeur d'amélioration du cadre de vie, de santé, d'éducation, d'attractivité touristique et donc de retombées économiques participant à la revitalisation des territoires ruraux.

Cette action se concrétise par, notamment, l'élaboration du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), qui, de par la législation, est inclus au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) relatifs aux sports de nature, en cours d'élaboration.

Le PDIPR a pour objectifs de :

- Faciliter la découverte des sites naturels et des paysages, en privilégiant la pratique de la promenade et de la randonnée dans le respect de l'environnement.
- Préserver et sauvegarder le patrimoine des chemins ruraux et plus généralement du patrimoine rural.
- Garantir la cohérence et la continuité d'itinéraires pédestres, équestres, VTT, pérennes et de qualité sur l'ensemble du territoire départemental.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 2/3

Séance du 3 Juillet 2018

CO 093 DE (SUITE)

Objet : Plan global pluriannuel d'intervention sur la randonnée avec le Département.

Dans cette perspective, le Département a décidé d'accompagner les Etablissements de Coopération Intercommunale (EPCI) dans la création, la gestion à long terme et la valorisation des itinéraires de promenades et randonnées de leurs territoires en :

- Effectuant la gestion technique, administrative et l'animation du PDIPR,
- S'assurant l'appui du Comité Départemental du Tourisme (CDT) du Jura, qui assume la communication, la signalétique d'accueil des points de départ et veille à l'application de la charte départementale de la randonnée, garante de la qualité du réseau et dont le respect conditionne la participation financière du Département. De plus, il participe à la promotion des itinéraires respectant cette même charte.
- Mettant en place un dispositif d'accompagnement financier, sous réserve de validation de l'assemblée départementale.

OBJECTIFS DU PROJET :

Afin de planifier sa participation financière, le Département souhaite connaître pour les années 2018 à 2020, les investissements de la CCAPS en matière de projets d'aménagements liés à la randonnée.

Cela concerne uniquement des projets liés aux chemins de randonnées inscrits au PDIPR. Sont éligibles : l'entretien et le balisage des sentiers de randonnées, l'aménagement de points de départ de boucles sur les sentiers, l'aménagement et la valorisation de sentiers. A noter que les cartoguides et les événements liés aux randonnées ne sont pas pris en compte

DESCRIPTION DU PROJET

- Entretien, signalétique et balisage des 625 kms de sentiers de randonnées inscrits au PDIPR,
- Déviation du GR 59 à Saint Lothain (au lieu-dit les Bordes) afin de protéger le captage d'eau,
- Réfection du sentier des Vignes à Arbois,
- Réfection du sentier karstique à Besain,
- Autres aménagements de sentiers.

A noter que le projet de sentier pédagogique des éoliennes n'est pas retenu car il bénéficie déjà d'un maximum autorisé de subvention Leader.

PLAN DE FINANCEMENT (2018/2020)

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX	COUT EN € HT	PARTENAIRES	COUT EN € HT
Entretien, signalétique balisage	7 500 €	Département	3 125 €
		CCAPS	4 375 €
Déviation GR Saint Lothain	5 000 €	Département	1 000 €
		CCAPS	4 000 €
Sentier des Vignes	15 000 €	Département	3 000 €
		CCAPS	12 000 €
Sentier karstique	15 000 €	Département	3 000 €
		CCAPS	12 000 €
Autres aménagements	25 000 €	Département	5 000 €
		CCAPS	20 000 €
TOTAL	67 500 €	TOTAL	67 500 €

VU la délibération n° CO 095 DE en date du 27 juin 2017 relative à la signature de la convention PDIPR avec le Département ;

Affiché le 12 juillet 2018

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 12 juillet 2018

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 3 Juillet 2018
CO 093 DE (SUITE)

Page 3/3

Objet : Plan global pluriannuel d'intervention sur la randonnée avec le Département.

VU le plan prévisionnel d'investissement de la CCAPSCJ ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- 1 / APPROUVE le plan global pluriannuel d'intervention sur la randonnée ;
- 2 / VALIDE le plan de financement ci-dessus ;
- 3 / SOLLICITE le Département pour un accompagnement financier ;
- 4 / S'ENGAGE à compenser par son autofinancement si les subventions accordées étaient moins importantes que celles demandées, voire nulles ;
- 5 / AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

Le Président

Michel FRANCONY



Envoyé en préfecture le 12/07/2018

Reçu en préfecture le 12/07/2018

Affiché le



ID : 039-200071595-20180703-CO093DE_2018-DE